

# Ordre du jour

## ASSEMBLEE GENERALE Samedi 3 décembre 2022

*8h30 – Accueil des participants et émargement pour l'assemblée générale de la FFRS*

1. Allocutions de bienvenue
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 décembre 2021
3. Rapport moral du Président
4. Rapport du Secrétaire Général
  - Rapport d'activités
  - Point sur la mise en œuvre de la feuille de route
  - Intervention des responsables de commissions sportives
  - Intervention des responsables de chantiers thématiques
5. Élection du Conseil d'Administration – remplacement de 3 postes vacants
6. Rapport d'activités de la Direction Technique Nationale
7. Situation financière arrêtée au 31 août 2022
  - Rapport sur la situation financière de la fédération par la Trésorière Générale
  - Rapport du commissaire aux comptes
  - Approbation des comptes de l'exercice clos et « quitus » au trésorier
  - Approbation de l'affectation du résultat
8. Approbation des tarifs de la licence et de l'affiliation 2023-2024
9. Présentation et approbation du budget prévisionnel primitif 2023-2024
10. Rapport d'activités de la Commission Médicale
11. Questions diverses et échanges libres

# Résolutions

## ASSEMBLEE GENERALE

3 décembre 2022

1. L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport moral du Président de la FFRS, adopte ledit rapport ;
2. L'Assemblée Générale, après lecture du rapport financier et du rapport du commissaire aux comptes, après en avoir délibéré, approuve les comptes annuels (bilans, comptes de résultats et annexes) arrêtés au 31 août 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumés dans ces rapports ;  
L'assemblée Générale, après en avoir délibéré, donne quitus dans sa gestion à la Trésorière Générale ;
3. L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, élit Madame xxxxxxx au Conseil d'Administration de la Fédération Française de Roller & Skateboard
4. L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, élit Monsieur xxxxxxx au Conseil d'Administration de la Fédération Française de Roller & Skateboard
5. L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, élit Madame xxxxxxx au Conseil d'Administration de la Fédération Française de Roller & Skateboard
6. L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve la proposition du Conseil d'Administration d'affecter le résultat de cet exercice selon la répartition présentée précédemment ;
7. L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, adopte les tarifs des licences et des affiliations pour la saison 2023-2024 ;
8. L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le budget prévisionnel primitif pour l'exercice 2023-2024 ;